En finir avec l'effet de serre (familiale)

Autor(en): **Savary, Géraldine**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1470

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1010483

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses
27 avril 2001 – nº 1470
Hebdomadaire romand
Trente-huitième année

En finir avec l'effet de serre (familiale)

Cette fois, c'est confirmé. La famille devient l'objet de toutes les attentions politiques. Pendant que le PDC se paie le luxe de renoncer à une présidente de qualité qui veut protéger ses proches d'une pression médiatique délatrice, le parti socialiste poursuit son offensive en faveur des familles. La famille n'est plus (seulement) ce lieu clos où se transmettent autorité, patrimoine et tradition. Que cela plaise ou non, que cela inquiète ou réjouisse, peu importe. Les valeurs traditionnelles se délitent, l'autorité paternelle succombe devant les revendications égalitaires et le libre choix du nom des enfants, le code civil suit les mœurs, parfois même les précède. La famille représente cet espace où se concentrent les enjeux individuels et sociaux: elle doit permettre aux femmes de travailler, aux hommes de participer à l'éducation de leur progéniture, aux enfants de se socialiser. Mais aussi à l'économie de se développer et aux retraités d'assurer financièrement leurs vieux jours.

Les propositions du PSS vont dans le bon sens

Normal que ce nouveau cadre familial suscite l'attention du parti socialiste, souvent le plus progressiste en matière de droits individuels et sociaux. En 1999 déjà, la commission sociale du PSS présentait une série de mesures afin d'améliorer les conditions sociales des familles. Il proposait d'instaurer le système d'une rente pour chaque nouvel enfant, quels que soient le revenu, le temps de travail ou le domicile des parents. D'autre part, le Conseil national vient d'accepter, ce printemps, une initiative parlementaire de Jacqueline Fehr, obligeant la Confédération à financer un programme d'incitation à la création de 150000 places de crèches.

Le parti socialiste remet la compresse aujourd'hui en s'attaquant au projet d'allégement fiscal du Conseil fédéral. Celui-ci envisage de diminuer de 1,3 milliard la charge de l'impôt fédéral direct. L'essentiel irait à la réduction de l'imposition du couple marié afin qu'elle ne soit pas supérieure à celle de deux concubins faisant ménage commun. Conscient que le projet de Kaspar Villiger ne répond pas aux nouvelles réalités sociales, le PSS propose un modèle relativement simple – sur le papier du moins. D'accord pour une baisse de l'impôt fédéral direct, concède-t-il, mais qu'elle profite à celles et à ceux qui en ont vraiment besoin. Premier constat: l'impôt doit tenir compte de la situation sociale et économique des contribuables – l'évolution générale, notamment celle des assurances sociales va d'ailleurs déjà dans ce sens. Et à société instable et individualisée, une seule solution fiscale: l'imposition personnelle, indépendante de l'état civil. Le système aurait ainsi le mérite de la clarté plutôt que de la moralité. Le parti socialiste propose d'autre part de contourner la structure extrêmement progressive de l'IFD en introduisant une déduction en francs pour les familles à bas revenus.

Les deux projets du PSS vont dans le bon sens, même s'ils s'adaptent au slogan dominant du «moins d'impôt». D'autres pistes sont encore à envisager en faveur des familles, que ce soit par le biais de l'impôt cantonal (voir en p. 2) ou en réduisant le coût d'une assurance maladie qui grève leur budget. GS